

COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2008

L'An deux mil huit et le samedi 15 mars à dix heures, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, afin d'élire le Maire et les Adjoint.

Étaient présents : Mesdames Laurence CLOT, Laurence COSTA, Houria GOMEZ, Jeannine GUIGON, Nicole VESSIERES, Gisèle VINCENT, Maryline WAGNER, Messieurs Jean-Luc ZANON, Yves CHAVE, Michel DONOLATO, Jean- Paul NEUF-MARS, André OEIL, Roger OUVRIER-BONNAZ, Gilles REYNAUD, Bruno VIALATTE.

Madame Maryline WAGNER a été nommée secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Ont été élus comme suit :

MAIRE : Monsieur **ZANON Jean- Luc**

14 votants (Mr ZANON ne prenant pas part au vote) - 14 bulletins exprimés.

Le Conseil Municipal a ensuite fixé à deux le nombre d'Adjoint au Maire.

1er ADJOINT : Monsieur **OUVRIER-BONNAZ Roger**

14 votants (Mr OUVRIER-BONNAZ ne prenant pas part au vote) - 14 bulletins exprimés.

2ème ADJOINT : Monsieur **VIALATTE Bruno**

14 votants (Mr VIALATTE ne prenant pas part au vote) - 14 bulletins exprimés.

ATTRIBUTION DES POUVOIRS DU MAIRE

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2122-22) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de compétences, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la délibération sur l'attribution des pouvoirs du Maire.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX E.P.C.I

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné les délégués suivants :

- **Conseil Communautaire Communauté de Communes Montélimar Sésame** :
Titulaires : **Messieurs ZANON Jean- Luc, OUVRIER-BONNAZ Roger et VIALATTE Bruno,**
Suppléantes : **Mesdames GUIGON Jeannine, VESSIERES Nicole et WAGNER Maryline.**
- **Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux Drôme- Rhône** :
Messieurs **ZANON Jean- Luc et OUVRIER-BONNAZ Roger.**
- **Comité Syndical du Syndicat d'Irrigation de Marsanne et ses Environs** :
Messieurs **NEUF-MARS Jean- Paul et OEIL André.**
- **Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme** :
Messieurs **ZANON Jean- Luc et CHAVE Yves.**

Fait à La Coucourde, le 15 mars 2008.

Le Maire.

Jean-Luc ZANON